



UNION DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ PRIVÉE



## FICHE D'INFORMATION

# ÉVOLUTION DES COÛTS POUR 2019

En 2019, les entreprises du secteur de la sécurité privée vont se voir imposer et subir une augmentation très importante des charges.

Le présent document est une représentation factuelle et transparente de ce qui attend vos partenaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il ne tient compte que des coûts liés aux agents, et n'inclut pas les coûts en hausse de backoffice, liés à des obligations croissantes de mise en conformité.

Nos entreprises ont, depuis plusieurs années, accompagné leurs clients dans l'optimisation de leurs coûts en sous-répercutant l'impact des précédentes augmentations de charges. Plus de la moitié des entreprises du secteur sont aujourd'hui en déficit, tandis que les autres ont survécu, pour la plupart, grâce au CICE.

Au moment de décider de la revalorisation accordée, vous, clients, avez le choix entre :

- Permettre à votre prestataire d'investir dans une prestation innovante à la hauteur de vos attentes, de former ses personnels et leur donner des conditions de travail décentes ;
- Vous contenter d'une entreprise de sécurité privée en survie employant des personnels paupérisés.

Sachez que votre décision pèsera sur les sociétés responsables.

**Portons ensemble l'ambition d'un secteur en transformation, qui s'appuie sur le numérique et sur des compétences en hausse pour toujours mieux protéger les biens et les personnes qui comptent pour vous, comme pour nous !**



UNION DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ PRIVÉE



## FICHE D'INFORMATION ÉVOLUTION DES COÛTS POUR 2019

### **SALAIRE** ..... **1,20 %**

Augmentation de la grille conventionnelle des salaires conformément aux accords NAO signés.

### **INDEMNITÉ NETTOYAGE TENUE** ..... **entre 0 et 0,32 %**

Forfaitaire sans justificatif

Conditions : port tenue obligatoire, entreprise propriétaire de la tenue, proratisation temps de travail, non cumul avec autre système de compensation.

### **PERTE ALLÈGEMENT FILLON** ..... **entre 0,3 et 2 %**

Rappel allègement Fillon : réduction de cotisations patronales sur les bas salaires (plus les salaires sont proches du SMIC plus les allègements sont importants).

Perte d'allègements due à l'augmentation des salaires de la grille conventionnelle éloignant nos salaires du SMIC. **Ce taux élevé d'impact Fillon est lié à l'incertitude concernant les méthodologies de calcul et les dispositifs d'allègements toujours en cours de discussion au niveau du Gouvernement. Cette estimation est réalisée compte tenu des éléments connus à ce jour.**

### **CICE** ..... **1,54%**

Les 6% de CICE passeraient en allègement de charges et deviennent imposables à 28%. Report au 01/10 des 4% additionnels pris en compte, Pas de prise en compte de la perte de 1% en 2018.

### **GLISSEMENT ANCIENNETÉ** ..... **entre 0,2 et 0,6 %**

Augmentation « automatique » de l'ancienneté moyenne.

La prime d'ancienneté va de 2% (4 ans) à 12% du salaire (15 ans).

Contribue à la stabilité des effectifs.

### **ÉVOLUTIONS DIVERSES** ..... **entre 0,35 et 0,5 %**

Prévoyance, mutuelle, taxe transports, taxes locales, évolution tarif du carburant, hausse des coûts juridiques et prud'homaux, fusion AGIRC ARRCO. Impact loi PACTE (handicap).



UNION DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ PRIVÉE



FICHE D'INFORMATION  
**ÉVOLUTION DES COÛTS  
POUR 2019**

**TAXATION CONTRAT COURT** ..... **entre**  
**0 et 0,3 %**

Création d'un bonus/malus pénalisant le recours aux contrats courts.  
Lutte contre la précarité.

**RÉFORME FORMATION / MAC** ..... **entre**  
**1 et 1,2 %**

L'Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité indique, pour chaque activité privée de sécurité, le contenu, la durée et les modalités d'organisation du stage de maintien et d'actualisation des compétences nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle.

L'agent n'ayant pas renouvelé sa carte professionnelle dans les délais requis (tous les 5 ans) et qui effectue une nouvelle demande de carte professionnelle pour l'exercice de la même activité doit justifier de la réalisation d'un stage de recyclage dans un délai de 12 mois avant la date de sa nouvelle demande de carte professionnelle.

Le programme de formation est de 31h incluant du secourisme et un module relatif au terrorisme.  
Évaluation incluant 0,15% cotisation (cf accord).

**SOIT UNE AUGMENTATION MOYENNE DES COÛTS ENTRE**

**4,59 et 7,66 %**

**Ces éléments sont donnés à titre indicatif.  
Chaque entreprise reste libre de la fixation de ses prix et de sa marge.**



UNION DES ENTREPRISES  
DE SÉCURITÉ PRIVÉE

[usp-securite.org](http://usp-securite.org)



[securite.e-snes.org](http://securite.e-snes.org)